

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 30 août 2021

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	23 août 2021	24 août 2021
23	17	17+4		

Délibération n° 30082021-040 : Suppression d'un poste d'adjoint

L'an deux mille vingt et un, **le lundi 30 août** à vingt heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle municipale de la commune déléguée de Saint Germain de Marencennes, sous la présidence de Monsieur Walter GARCIA, Maire.

Membres présents :

Cécile BONNIFAIT, Colette PARONNAUD, Denis DUBOURGNOUX, Isabelle DUMONT, Martine LLEU, Rémi GROLAUD, Sandrine GUIBERT, Martine YVON, Jean François MALTERRE, Sébastien SANTOLINI, Véronique ZAMPARO, Micheline SIMONNEAU, Claude RAVON, Christophe PARION, Jean-Yves BOUCARD, Patrick MORENNE.

Membres absents non représentés :

Marc-Antoine LAMBERT, Fanny GRIMAUD.

Membres absents représentés :

Jackie ALBERT (donne pouvoir à Denis DUBOURGNOUX), Jean-Pierre PARONNEAU (donne pouvoir à Sandrine GUIBERT), Christèle ROBLIN (donne pouvoir à Cécile BONNIFAIT), Jean-Luc PROQUIN (donne pouvoir à Martine YVON).

Secrétaire de séance : Isabelle DUMONT

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal qui détermine librement le nombre d'adjoints en vertu de l'article L.2122- 2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Suite à la démission de Monsieur Cédric ROUSSEaux du poste de cinquième adjoint à la vie associative, à l'animation et au sport notifiée par la sous-préfecture le 24 août 2021, Monsieur le Maire soumet au conseil municipal :

- la suppression du poste d'adjoint (article L.2122-2 du CGCT) ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres :

- **Décide** de supprimer un poste d'adjoint.
- **Décide** de fixer à 4 le nombre d'adjoints.

**TELETRANSMIS AU CONTROLE DE
LEGALITE**

Sous le N° 017 – 200080091 – 2021 **0830**
-30082021040-----JE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 01 / 09 / 2021

Fait et délibéré les jours, mois et ans
désignés ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Les signatures sont au registre.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Le 31 août 2021.

Le Maire,

Walter GARCIA.

